

NEW

Nouvelles informations obligatoires à transmettre au CSE

Décret n° 2022-678 du 26 avril 2022 relatif aux indicateurs environnementaux devant figurer dans la base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE)

L'employeur d'une entreprise d'au moins 50 salariés doit mettre à disposition du comité économique et social (CSE) une base de données économiques, sociales et environnementales (BDESE).

L'ensemble des informations de la base de données contribue à donner une vision claire et globale de la formation et de la répartition de la valeur créée par l'activité de l'entreprise ainsi que les conséquences de ses activités sur l'environnement.

En l'absence d'accord négocié, la BDESE comporte les informations suivantes en matière environnementale :

Politique générale en matière environnementale	<ul style="list-style-type: none"> Organisation de l'entreprise pour prendre en compte les questions environnementales et, le cas échéant, les démarches d'évaluation ou de certification en matière d'environnement
Economie circulaire	<ul style="list-style-type: none"> Prévention et gestion de la production de déchets : évaluation de la quantité de déchets dangereux définis à l'article R. 541-8 du code de l'environnement et faisant l'objet d'une émission du bordereau mentionné à l'article R. 541-45 du même code Utilisation durable des ressources : consommation d'eau et consommation d'énergie
Changement climatique	<ul style="list-style-type: none"> Identification des postes d'émissions directes de gaz à effet de serre produites par les sources fixes et mobiles nécessaires aux activités de l'entreprise (communément appelées " émissions du scope 1 ") et, lorsque l'entreprise dispose de cette information, évaluation du volume de ces émissions de gaz à effet de serre Bilan des émissions de gaz à effet de serre prévu par l'article L. 229-25 du code de l'environnement ou bilan simplifié prévu par l'article 244 de la loi n° 2020-1721 du 29 décembre 2020 de finances pour 2021 pour les entreprises tenues d'établir ces différents bilans